

Compte rendu C.A.P. locales Catégorie B et C

C.A.P. du 09/04/2009

Siégeaient pour la CGT: C.GANIL/ F.DOUGNAC en B
J.CONCHE/L.CARRIERES EN C

A l'ordre du jour :

Examen des tableaux d'avancement

Examen des tableaux d'avancement

Pour la quatrième année consécutive, il appartient à la direction locale de proposer un classement pour les agents changeant de grade

Les critères DGFIP retenus sont dans l'ordre :

- La priorité donnée aux agents en fin de carrière (+ de 58 ans)
- le fait que l'agent figurait sur la liste de proposition 2007 mais n'a pas été retenu
- l'échelon
- les bonifications (+0,06, +0,04....)

Les heureux nominés sont dans l'ordre :

- Contrôleur 2eme classe à 1ere classe :
- DELPY Josiane (T.ST CERÉ)
- MORER Daniel (T.GOURDON)
- AUDRIX M.Odile (T.SOUILLAC)
- KLENCK Alain (Paierie Départementale)

- A.R.P.2 à A.R.P.1
- ROSSI Annie (T PUY L EVEQUE)
- SWIATKOWSKI Martine (T.LUZECH)
- GRATADOUR Sylvie (TG)
- DAVIAU Nicolas (TP CAHORS)
- DAVIAU Thierry (TG)
- JAMROZ Eric (TG)

- A.R.à A.R.P.2 :
PERSONNE !!!!!

Vote :

Administration : pour

C.G.T.: En B pour, en C pour les arp2 à arp1 et contre les ar à arp2

COMMENTAIRES SUR NOTRE VOTE:

Concernant les contrôleurs, nous avons voté pour :

En effet, cela correspondait à nos propositions notamment le fait que l'ancienneté primait sur la notation pour les agents en fin de carrière, ce que nous réclamons à chaque CAP de ce type. Certes ce ne sont que les critères fixés par la direction générale qui ont fait correspondre les choix de l'administration et nos souhaits, mais quand ceux ci se rejoignent, il n'y aucune raison de s'opposer !

Concernant les agents, nous avons pour les arp1 et contre les arp2

Même analyse que pour les contrôleurs pour notre vote pour, mais nous regrettons que personne ne soit proposé pour l'avancement en arp2 car les critères d'avancement fixés par la cp ne correspondent pas du tout à nos propositions, notamment l'absence de notation sur 3 ans ou les notes négatives qui empêchent la promotion des agents concernés.

Enfin, nous avons proposé un mouvement de mutation interne qui a été refusé par le tpg au motif qu'il n'en voyait pas l'utilité pour l'administration ! **DOMMAGE POUR LES AGENTS CONCERNES ET LA CONSIDERATION QUI DEVRAIT LEUR ETRE DUE ! CECI N EST MALHEUREUSEMENT QUE LE REFLET DU NOUVEAU DIALOGUE SOCIAL !!!**

**Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT.
Alors, je me syndique...**

Nom prénom :

Adresse administrative :

Grade : Echelon/Indice :

Temps partiel : Prélèvement automatique (o/n)

Date:..... Signature

